



EXPLORONS
LES SENTIERS
NUMÉRIQUES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 - APPLICATIONS DES CONDITIONS

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre le vendeur : PiNG, association de Loi 1901 déclarée à la préfecture de Loire-Atlantique le 10 mars 2004, dont le siège social est fixé aux Halles 1 & 2 - Hyperlien, 5 allée Frida Kahlo 44200 Nantes, et représentée par son Président, Monsieur Ronan Marjolet, numéro de récépissé en préfecture : W442001837, n° Siret : 453 508 319 00044, code APE : 9499Z, non assujettie à la TVA (article 293B du CGI), et le client défini ci-après comme étant l'utilisateur du site <https://ping.odoo.com/> ou comme la personne souhaitant acheter un bien ou un service à l'association PiNG.

Les présentes conditions de vente s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes effectuées auprès de l'association PiNG (biens et services).

Les renseignements indiqués sur la boutique en ligne, sites internet, etc. de PiNG ne sont fournis qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis.

Les conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis, les modifications étant alors applicables à toutes commandes postérieures.

Le seul fait de passer une commande ou d'accepter une offre de PiNG implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

ARTICLE 2 - DESCRIPTION DES ARTICLES

Les photographies qui illustrent les textes et les produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

Si des erreurs s'y sont introduites, c'est de manière fortuite et en aucun cas la responsabilité de PiNG ne pourra être engagée.

ARTICLE 3 - TARIFS

Les prix des prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en EURO. En vertu de l'article 293B du CGI, la TVA n'est pas applicable sur les biens et services proposés par l'association PiNG. Les prix indiqués ne comportent donc pas de TVA.

Le cas échéant, des frais de transport pourront être appliqués selon le mode de retrait des achats sélectionné.

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que PiNG serait amenée à octroyer.

Le vendeur se réserve le droit de faire évoluer ses prix à tout moment, toutefois le prix figurant sur le formulaire de la commande validé par l'acheteur-euse au moment du paiement sera applicable pour la commande concernée. Les commandes livrées hors de la France métropolitaine pourront être soumises aux éventuelles taxes locales, droits de douanes, octroi de mer et frais de dédouanement lors de la livraison.

ARTICLE 4 - EXÉCUTION DES COMMANDES

Le vendeur se réserve le droit d'exécuter ou non toute commande reçue. En cas de non exécution de la commande, le montant des règlements sera renvoyé sous 15 jours au client par virement bancaire ou chèque.

L'association PiNG se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande du client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ARTICLE 5 - MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque à l'ordre de l'association PiNG ;
- soit par virement bancaire sur le compte de l'association PiNG ;
- soit en espèces (sur place uniquement, dans les bureaux de l'association) ;
- soit par tout autre service de paiement numérique proposé sur la billetterie du site internet de PiNG (<https://ping.odoo.com/>).

L'acheteur personne physique devra verser l'ensemble du montant global de la facture lors de l'enregistrement de la commande. Pour les acheteurs personnes morales, les conditions de règlement applicables sont celles figurant sur le devis validé. Les acheteurs personnes morales demandant un dépôt de la facture via le portail Chorus Pro devront fournir préalablement un bon de commande mentionnant obligatoirement leur numéro Siret et le numéro d'engagement, ainsi que le cas échéant le code service.

Paiements par virements bancaire :

Le montant à payer et à virer sur le compte de l'association PiNG doit être net de frais et correspondre au montant exact de la commande, tous les frais de virement et de change sont à la charge de l'acheteur.euse.

ARTICLE 6 - LIVRAISON

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé avec accusé de réception.

Délais et frais de livraison :

La vente est réputée conclue lorsqu'elle est payée. Toute commande sans paiement sera considérée comme en attente de paiement et donc non conclue, L'association PiNG se réserve alors le droit de changer son statut "en attente d'un paiement" au statut "commande annulée".

La livraison s'effectue à l'adresse indiquée par l'acheteur et lors de la passation de la commande.

Le délai de préparation de la commande des produits par l'association PiNG est de quinze (15) jours. Le délai maximum de livraison dépend du transporteur choisi par PiNG. À titre indicatif, dans le cas d'un Colissimo à destination de la France Métropolitaine via la Poste le délai de livraison est de deux (2) jours ouvrés.

Ces délais sont calculés en jours ouvrables (soit du lundi au samedi inclus), hors jours fériés, hors jours hebdomadaires de fermeture des services postaux.

Tout autre délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif ; les délais indiqués sur le site sont des délais moyens habituellement constatés et correspondent aux délais de traitement des commandes, auxquels s'ajoutent le délai d'expédition du transporteur.

Transport :

Sauf mention contraire, l'association PiNG se réserve le droit de choisir librement son transporteur ou son mode de transport. L'acheteur-euse qui reçoit un colis abîmé, doit le refuser et avvertir l'association PiNG au plus vite. L'association PiNG programmera un nouvel envoi dès retour du colis abîmé.

L'acheteur qui n'a pas reçu le produit commandé alors que le vendeur soutient l'avoir livré, doit le mettre en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 7 – ANNULATION & REMBOURSEMENT

Annulation de la commande :

Commandes de biens uniquement (à l'exclusion des services) : le client peut annuler sa commande, tant qu'elle n'est pas en cours d'expédition. Lorsque la commande est préparée, l'annulation ne pourra se faire que par refus de l'acheteur du colis, SANS L'OUVRIR, afin qu'il soit retourné au vendeur.

Pour les professionnels : aucune annulation unilatérale de commande de leur part ne sera acceptée sans l'accord de l'association PiNG.

Commandes de biens et services : la commande passée sur la boutique en ligne est automatiquement annulée à défaut de réception du règlement dans un délai de 14 jours calendaires.

Pénalités de retard :

Les retards de règlement donneront lieu à une pénalité calculée par application du taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause résolutoire :

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "pénalités de retard", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de PiNG.

Clause de réserve de propriété :

PiNG conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, PiNG se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Délai de rétractation, remboursement et échange des BIENS, à l'exclusion des services :

Conformément à l'article 121-20 du code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de 14 jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier des motifs ni à payer de pénalités, à l'exception des frais de retour.

Le client dispose de 15 jours à compter de sa réclamation, pour retourner son article et en demander l'échange ou le remboursement. Dans les deux cas, le retour des produits devra s'effectuer dans leur emballage d'origine, en parfait état et complets. L'association PiNG procédera au remboursement du ou des produits faisant l'objet de la réclamation, à l'exception des frais de port qui restent à la charge du client.

Ce droit ne peut être exercé pour les produits réalisés sur mesure, ou les services.

Dans tous les cas, le retour doit s'effectuer dans l'emballage d'origine des produits, en parfait état et accompagné de tous les accessoires éventuels.

Les produits retournés incomplets, abîmés, endommagés ou utilisés ne pourront ni être échangés ni être remboursés.

Délai de rétractation, remboursement et échange des SERVICES, à l'exclusion des biens :

Les services vendus par l'association PiNG et relatifs à la formation professionnelle font l'objet de conditions générales de vente spécifiques, qui prévalent sur les présentes conditions générales de ventes.

Pour les autres services vendus par l'association PiNG, les conditions suivantes s'appliquent :

Pour les services d'une valeur de 1 à 499€ : dans un délai de 10 jours à compter de la date d'achat d'un service, l'acheteur peut se rétracter en envoyant un mail à info@pingbase.net. Dans ce cas, si le règlement a déjà été réalisé, PiNG s'engage à rembourser sans délai l'acheteur-euse par virement bancaire ou par chèque, selon les conditions suivantes :

- si l'annulation intervient plus de deux (2) semaines avant le démarrage du service : aucun frais d'annulation ;
- si l'annulation intervient entre deux (2) semaines et une (1) semaine avant le démarrage du service : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix du service commandé ;
- si l'annulation intervient moins de une (1) semaine avant le démarrage du service : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix du service.

Tout service démarré est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation à l'acheteur-euse.

Pour les services d'une valeur supérieure ou égale à 500€ : une fois le devis accepté, l'acheteur ne bénéficie d'aucun droit de rétractation. Le cas échéant, et avec l'accord de l'association PiNG, un report du service pourra être envisagé, prioritairement dans le courant de la même année civile.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ

L'association PiNG garantit à l'acheteur la bonne exécution de ses prestations, telles que définies dans l'offre. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour des montants supérieurs à ceux payés par l'acheteur en règlement de la prestation.

ARTICLE 9 - FORCE MAJEURE

La responsabilité de PiNG ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

ARTICLE 10 - DONNÉES PERSONNELLES ET RGPD

Aucun numéro de téléphone de l'association PiNG n'est surtaxé pour le client.

Au travers du processus de commande, l'association PiNG est susceptible de traiter des informations personnelles relatives à l'acheteur, nécessaires pour fournir le ou les services demandés. Cette collecte est effectuée via une série de formulaires renseignés directement par l'acheteur. Ces différentes informations sont collectées conformément à l'intérêt légitime du vendeur, consistant à pouvoir créer et gérer le compte client de l'acheteur, ce qui lui permettra d'expédier sa commande, lui délivrer sa facture, gérer le suivi administratif des adhésions et de l'association, obtenir des informations statistiques et, le cas échéant faire l'objet d'un traitement automatisé ou profilage dans le cadre de sa politique de marketing et afin de lui fournir des services ou offres complémentaires.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : l'équipe de l'association PiNG, ainsi que les cabinets comptables de l'association PiNG : cabinet Gérard Poussin à la Chapelle sur Erdre, cabinet Fiteco à Nantes uniquement dans le cadre de la tenue de la comptabilité et la certification des comptes.

Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, l'association PiNG informe l'acheteur que concernant ses réservations en ligne, l'acheteur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification, d'un droit d'opposition pour motifs légitimes, d'un droit à l'effacement et à la limitation de ses données personnelles, ou encore du droit de définir des directives relatives au sort de ses données personnelles après son décès, ainsi que d'un droit à la récupération de ses données et d'un droit à leur portabilité dans les cas prévus par la loi.

Pour exercer ses droits ou pour toute question sur le traitement de ses données dans ce dispositif, l'acheteur peut contacter la responsable du traitement des données personnelles :

Orane Leduc
Association PiNG
Hyperlien - Halles 1 & 2
5 allée Frida Kahlo 44200 Nantes
Tél : 02 40 16 86 78
Email : orane@pingbase.net

Si l'acheteur estime, après avoir contacté l'association PiNG, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL en cliquant sur le lien suivant : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet>.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CULTURE LIBRE

Les services proposés par PiNG, sont, sauf indication contraire sur le support, dispensés selon les termes de la licence creative commons CC-BY-SA-NC 4.0. Cela signifie que l'acheteur est autorisé à partager (copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats) et adapter (remixer, transformer et créer à partir du matériel) le support ; selon les conditions suivantes :

- Attribution (créditer l'œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées sur l'œuvre)
- Pas d'Utilisation Commerciale
- Partage dans les Mêmes Conditions.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>.

L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance de ces modalités de propriété intellectuelle, déclare en comprendre la signification, et s'engage à les respecter.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

En cas de litige survenant entre l'acheteur et PiNG à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché prioritairement une solution à l'amiable. À défaut, les Tribunaux de Nantes seront seuls compétents pour régler le litige, quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement accepté.

Fait à Nantes, le 03/07/2024

Ronan MARJOLET, président de l'association PiNG



Dernière révision le 04/07/2024